

AVIS N° 065 - 2023 / BRVM / DG

Vendredi 21 avril 2023, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché qu'en cas de décision de l'Etat de Côte d'Ivoire décrétant le **vendredi 21 avril 2023 férié**, conformément à l'Avis N°252-2022/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2023, en raison de l'Aid El Fitr, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendraient alors le **lundi 24 avril 2023**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 20 avril 2023

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE



N 065 01